

## COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE RIVIERE

Jeudi 06 décembre 2012

Lieu : Peillon – Salle « la Sousta »

En annexe

Fiche de présence

Dossier papier fourni aux participants

### ORDRE DU JOUR :

- ↳ Bilan des actions 2010-2012
- ↳ Bilan à mi parcours
- ↳ Perspectives

### Ouverture de séance

---

M.MARIA, Président du Comité Rivière et du Syndicat Intercommunal des Paillons (SIP), ouvre la séance à 9h50. Il présente l'ordre du jour et rappelle la genèse du Contrat de rivière.

M.MARIA rappelle l'historique de la démarche du Contrat de Rivière des Paillons qui a été signé le 25 octobre 2010, pour cinq ans, par l'ensemble des parties prenantes.

Le Contrat de rivière comprend 62 actions réparties en 5 volets pour un montant total de 18M€. M.MARIA souligne l'implication des maîtres d'ouvrages dans la démarche. Leur participation financière est en effet bien visible puisqu'elle atteint 54%.

La séance du Comité de rivière de ce jour est l'occasion de faire le bilan des deux années d'engagement et de préparer le bilan à mi-parcours prévu pour le 1<sup>er</sup> semestre 2013.

Depuis la dernière réunion plénière du Comité de rivière du 21 novembre 2011, trois groupes de travail thématiques ont été mis en place afin de suivre de manière ciblée les actions concernant la ressource en eau, le patrimoine naturel, la sensibilisation et la prévention des crues.

M. Maria informe que le SIP a été désigné en 2011 pour être la structure porteuse du futur programme d'actions de prévention des inondations (PAPI). Il présente ainsi, la synergie existante entre le volet B2« Assurer la protection contre les crues » du contrat de rivière et le PAPI des Paillons.

### Bilan 2010-2012

---

Le SIP présente le bilan du contrat de rivière 2010-2012. A ce jour, 60% des actions sont réalisées ou commencées et 25 actions restent à lancer. Néanmoins certaines actions doivent impérativement être lancées au plus tôt pour atteindre le bon état d'ici 2015.

#### Syndicat Intercommunal des Paillons

750 Avenue de l'Hôtel de Ville

Sainte-Thècle – 06440 Peillon

Tel : +33 (0)4 97 08 37 28 – Fax : +33 (0)4 93 79 87 65 – si.paillons@wanadoo.fr

Le SIP fait part du bilan des 5 volets du Contrat de Rivière. Pour chacun d'eux, un état des lieux des actions réalisées et commencées est fait. (Cf. Présentation du Comité de rivière).

Les actions à lancer seront quant à elles discutées lors des réunions des groupes de travail thématiques prévues pour le début de l'année 2013.

### • Interventions

#### Volet A

M.VALLAURI, Adjoint au Maire de L'Escarène, présente les résultats positifs de la réhabilitation de la station d'épuration qui est en activité depuis plus d'un an. (Action A11).

#### Volet B1

M.DUPUY, Directeur du SIP, présente l'action B111 «le programme pluriannuel de restauration de la ripisylve des Paillons» qui est réalisée chaque année. Ainsi depuis 2010, plus de 16km de cours d'eau ont été traités afin de garantir les rôles de la ripisylve.

M.BARLA, Directeur technique de la Fédération de pêche des Alpes Maritimes, présente l'action B133 «Campagne d'évaluation de la qualité piscicole » qui a été réalisée cette année. Les résultats seront disponibles en début d'année 2013. Les campagnes ont été réalisées avant l'été sur 9 stations. La présence de la *Truite Fario* sur Bendejun, Coaraze et aux Mazues traduit la bonne santé du cours d'eau. La présence du vairon, qui est une espèce polluo-sensible, le confirme également. De plus, l'existence de plusieurs classes d'âges de population de l'écrevisse à pattes blanches sur Bendejun montre que la suppression de la STEP du village, au profit du raccordement au réseau collectif d'assainissement, a un réel impact positif sur la qualité du milieu. Il est également rappelé la présence de l'anguille, espèce migratrice. L'anguille migre de la mer vers le fleuve en passant par l'embouchure du Paillon. Néanmoins, les travaux relatifs à l'entretien de la plage de Nice à l'embouchure, fragilise l'expansion de cette espèce.

#### Volet B2

M.ANTOINE, Société VICAT, précise l'action B234 « Enlèvement périodique des blocs issus de l'activité de la carrière VICAT dans les clues du Paillon de l'Escarène ». Il informe l'assemblée que suite à l'étude réalisée par SOGREA, la société a matérialisé (marques et fer à béton) le seuil au dessus duquel les matériaux excédentaires présentent un risque pour l'aval et nécessitent une intervention. La matérialisation est effective depuis le mois de novembre 2012. Il rappelle que la dernière intervention a eu lieu au mois d'avril 2012.<sup>1</sup>

M.BASTUCK, Président de la Fédération de pêche des Alpes Maritimes, rappelle que l'action B223 concernant les seuils est une action prioritaire portée et soutenue par l'Agence de l'eau.

#### Volet B3

M. SCHEIDECKER, Hydrobiologiste au Conseil Général des Alpes Maritimes, présente l'action B321 « Campagne de mesures de la qualité des eaux superficielles » qui est actuellement en cours. La campagne permet de suivre les paramètres physico-chimiques et hydrobiologiques. Elle pourra être comparée à celle

---

<sup>1</sup> M.MARIA tient à préciser dans ce compte rendu que les matériaux excédentaires dans le lit du Paillons nuisent à la continuité écologique du milieu.

de 2005 et ainsi permettre de suivre les effets de la mise en place des actions pour « l'amélioration de la qualité des eaux ». L'étude est réalisée sur 17 points de prélèvement appelés « stations » couvrant le bassin de l'amont à l'aval. Les prélèvements encadrent les rejets de stations d'épuration afin de pouvoir évaluer leurs impacts sur le milieu.

M. SCHEIDECKER, explique comment se déroule sur le terrain la campagne d'évaluation de la qualité des eaux. A partir des résultats, un indice de qualité est déterminé. Il permet de définir la qualité écologique du milieu et de déterminer s'il est conforme aux objectifs réglementaires.

### Volet C

Mme. DEHESDIN, Chargée de mission au SIP, présente le projet d'exposition itinérante et interactive sur les Paillons qui est en cours de conception. L'exposition, une fois finie, sera mise gratuitement à disposition des communes.

M.FREMONT, Animateur à la Fédération de pêche des Alpes Maritimes, présente les animations scolaires qui sont réalisées chaque année, dans quatre classes du bassin versant des Paillons. Pour chaque classe, il intervient 7 demi-journées en classe et une journée sur le terrain afin de faire découvrir la pêche et les milieux aquatiques. Cette année, les écoles de Saint-André-de-la Roche, de Contes et de La Grave de Peille participent aux projets.

### **Bilan à mi- parcours**

---

M.MARIA rappelle qu'en 2013 le Contrat de Rivière arrivera à mi-parcours et que 40% des actions inscrites au programme restent à lancer. Compte tenu des évolutions réglementaires et financières il est nécessaire de mettre à jour le programme d'actions.

Mme. POUX, chargée d'intervention de l'Agence de l'eau RMC, présente le bilan à mi-parcours qui a pour objectifs d'établir un premier bilan technique et financier, d'évaluer l'efficacité des actions déjà réalisées sur le milieu, de renforcer la mise en œuvre du contrat avec la mise en exergue des difficultés rencontrées et de pouvoir donner de nouvelles perspectives au programme en proposant un avenant au contrat.

Mme. POUX informe qu'une plaquette d'information sur le 10ème programme de l'Agence de l'eau RMC est disponible. Elle présente les trois priorités de ce programme et les aides financières associées :

- 1 / ÉCONOMISER ET PARTAGER L'EAU
- 2 / PRÉSERVER L'EAU ET LA SANTÉ
- 3 / RESTAURER LES MILIEUX AQUATIQUES

Le SIP rappelle que le bilan à mi-parcours est l'occasion d'évaluer l'impact des actions sur le milieu et d'adapter le programme d'actions. Il sera donc possible de retirer ou d'ajouter de nouvelles actions comme par exemple les actions relatives au PAPI.

### **Perspectives et Prochaines dates**

---

Lors de la réunion du Comité rivière des Paillons du 29 novembre 2011, l'assemblée a évoqué la nécessité de mettre en place des groupes de travail (GT) pour suivre les actions du Contrat de Rivière des Paillons.

#### Au cours de l'année 2012 :

Le GT sur la « ressource en eau » qui concerne les volets A et B3, s'est réuni le 10 mai 2012.

#### **Syndicat Intercommunal des Paillons**

750 Avenue de l'Hôtel de Ville  
Sainte-Thècle – 06440 Peillon  
Tel : +33 (0)4 97 08 37 28 – Fax : +33 (0)4 93 79 87 65 – si.paillons@wanadoo.fr

Le GT sur la « Patrimoine naturel et sensibilisation » qui concerne les volets B1 et C, s'est réuni le 14 mai 2012. Les comptes-rendus de ces réunions des GT sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.riviere-paillons.fr/documentation/contrat-de-riviere>.

Les réunions du GT concernant la « Protection contre les crues », ont correspondu cette année aux réunions de concertation pour le montage du PAPI des Paillons (4 réunions du groupe technique et 3 comités de pilotage).

Afin de préparer le bilan à mi parcours évoqué précédemment, le Syndicat intercommunal des Paillons a prévu trois réunions afin de faire le point sur les objectifs atteints, mettre à jour des actions inscrites au contrat et si besoin proposer de nouvelles actions. Les prochaines dates retenues sont :

- **GT « Ressource en eau » : jeudi 10 janvier 2013**
- **GT« Patrimoine naturel et sensibilisation : jeudi 17 janvier 2013**
- **GT« Protection contre les crues » : jeudi 24 janvier 2013**

Lors de la réunion du GT « Protection contre les crues », la possibilité d'intégrer le programme d'actions PAPI à celui du contrat de rivière sera évoqué. Cela permettrait aux acteurs locaux d'avoir une meilleure lisibilité de la gestion intégrée de l'eau du bassin versant des Paillons tant en termes de restauration de milieu qu'en termes de prévention des inondations.

Le Comité souhaite évoquer les actions prioritaires qui restent à lancer ainsi que :

- le moyen de partager les données de jaugeage du SIP –B314
- la quantification et la bancarisation des points de prélèvement (objectifs/ porteur/financement) – B312
- le schéma d'Aménagement hydraulique du bassin versant des Paillons (B241)

Une réflexion sur les sujets suivants est également souhaitée :

- la question des économies d'eau
- l'assainissement non collectif
- la réduction des produits émergents
- le traitement des eaux diffuses
- les espèces envahissantes
- la possibilité d'utilisation du système d'annonce de crue de Nice pour le suivi des étiages

Le SIP informe qu'un courriel d'inscription sera envoyé aux acteurs afin qu'ils puissent programmer leur participation aux réunions des groupes de travail. Le SIP reste ouvert aux propositions de sujets éventuels à porter à l'ordre du jour des réunions des groupes de travail.

La séance est levée à 12h00.